



Pétition à l'attention du Conseil Fédéral

Pas touche à la ligne Moutier-Soleure

»» La pétition en ligne se trouve sur les sites www.ate-ju.ch, www.vcs-be.ch

Les signataires exigent du Conseil Fédéral de garantir la pérennité des infrastructures et de l'exploitation de la ligne Moutier-Soleure. La ligne Moutier-Soleure ne doit pas mourir !

- Il s'agit d'un axe de communication essentiel au niveau régional. Axe qui fait partie d'un réseau ferroviaire global, où chaque élément a son importance, en cas de panne sur un autre axe, ou une augmentation de trafic dans le futur en direction de la France par la ligne Delle-Belfort.
- Elle est un moyen de déplacement indispensable pour beaucoup d'employé-e-s.
- Elle est une option essentielle pour beaucoup d'étudiant-e-s, écoliers et écolières qui fréquentent les différentes écoles de la région (Centre de formation professionnelle Berne francophone de Moutier, Ecole de maturité spécialisée de Moutier, Ecole prévotoise, Ecole cantonale et Ecole pédagogique supérieure de Soleure, etc.)
- Elle contribue à la diminution du trafic routier et épargne de nombreux et absurdes détours routiers, qui ne sont ni écologiques ni économiques.
- Elle est connue et populaire en dehors de la région pour les nombreuses excursions que l'on peut faire dans cette partie de la chaîne du Jura. Elle permet la pratique d'un tourisme doux dans le Parc naturel régional de Thal et dans toute la région permettant aussi un accès écologique au nouveau télécabine du Weissenstein.



La ligne Moutier-Soleure est une pièce essentielle du réseau des transports publics. Sa suppression amènerait un trou béant dans la continuité du transport des voyageurs. Ce n'est qu'avec un réseau de chemin de fer dense et complet qu'on peut garantir une augmentation de la fréquentation, tant pour les pendulaires que pour les touristes.

Nous avons besoin de la ligne Moutier-Soleure aujourd'hui et demain

Tout le monde peut signer, indépendamment de son âge, de son lieu de résidence et de sa nationalité

	Prénom	Nom	Rue	N° postal/Localité	Signature
1					
2					
3					
4					
5					

Les formulaires, partiellement ou totalement remplis, sont à renvoyer jusqu'au 30.11.2014 à ATE Jura, case postale 63, 2800 Delémont ou à ATE Berne, case postale 8550, 3001 Berne. Merci.

Invitez vos proches, parents et amis à signer la pétition.

Téléchargez les feuilles de signatures sur le site

www.ate-ju.ch ou www.vcs-be.ch

Soutenez notre action au CCP 25-15886-1

avec la mention « Ligne Moutier-Soleure »

La pétition est soutenue par de nombreuses organisations. énumération bientôt



Une pétition de l'ATE Suisse, sections Jura, Soleure, les deux Bâle et Berne.